



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 4^e TRIMESTRE 2018
VOLUME 40, N^o 11
DÉCEMBRE 2018

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

LORNE TRUDEL ÉLU PAR ACCLAMATION



La Municipalité de Lac-Beauport confirme l'élection par acclamation d'un résident du district numéro 6, Monsieur Lorne Trudel, comme conseiller municipal.

Monsieur Trudel est l'unique postulant ayant répondu à l'appel de candidature et s'étant qualifié pour l'élection partielle dans son district. Les personnes intéressées avaient jusqu'à 16 h 30 le vendredi 9 novembre pour poser leur candidature pour le poste vacant de conseiller municipal. Par conséquent, il n'y aura pas d'élection le 9 décembre prochain, le poste étant maintenant comblé.

LA PLATEFORME D'INFORMATION Voilà! MISE AU POINT

La Municipalité de Lac-Beauport prévoit faire de la plateforme Voilà! son moyen de communication privilégié pour informer ses citoyens. D'ailleurs, son plan de communication fait actuellement l'objet d'une révision afin de se conformer à la loi sur les mesures d'urgence qui entrera en vigueur en novembre 2019.

Le jeudi 8 novembre dernier, la Municipalité avait une annonce à faire concernant un avis préventif d'ébullition de l'eau pour tous les utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal. Cet avis devait être diffusé par mesure préventive, puisqu'on soupçonnait un bris du réseau près du puits municipal, cette circonstance pouvant mener à un autre avis en cas de contamination de l'eau potable. Même si cet avis ne se qualifiait pas dans le plan des mesures d'urgence – l'eau étant toujours potable – la Municipalité a néanmoins choisi de tester la plateforme pour ce type de nouvelle.

Le communiqué émis devait se rendre à tous les résidents inscrits à Voilà! via un courriel, simultanément à l'envoi fait aux médias traditionnels et à l'annonce placée sur son site Internet. Malheureusement, la plateforme a connu des ratés et l'avis ne s'est jamais rendu aux destinataires inscrits à Voilà!.

Bien que cette situation déplorable nous ait obligés à revoir nos paramètres avec Voilà!, elle nous a aussi permis de résoudre d'autres problèmes qui font qu'aujourd'hui la plateforme est plus performante et mieux adaptée aux besoins des utilisateurs de Lac-Beauport. Nous souhaitons qu'une telle situation ne survienne pas à nouveau, et les ajustements qui ont été faits laissent croire que cela ne devrait pas se reproduire. Malgré tout, nous sommes et serons toujours à la merci de ces technologies qui ne sont pas infaillibles.

Après avoir évalué les options qui s'offrent à elle, la Municipalité a choisi de continuer à privilégier Voilà! comme plateforme de communication municipale dans l'avenir. La page Facebook de la Municipalité pourrait également être ajoutée dans la stratégie de communication pour les mesures d'urgence. Les citoyens seront avisés de tous les moyens de diffusion de l'information dès que le plan de communication sera adopté.

La Municipalité de Lac-Beauport est désolée des inconvénients que cette situation a pu occasionner et elle remercie sa population de sa patience et de sa compréhension.



**Le conseil municipal souhaite
à toute la population de Lac-Beauport
un très heureux temps des Fêtes.
Que cette période unique
soit remplie de bonheur et de festivités !**



à surveiller :

PISCINE FERMÉE	PAGE 3
LICENCES D'ANIMAUX	PAGE 3
PROGRAMMATION DES LOISIRS D'HIVER	PAGES 5 À 11



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 NOVEMBRE 2018

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

3 octobre 2018 – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) nous informe que le Règlement 687 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 725 210 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018-2020 a été approuvé.

31 octobre 2018 – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) nous informe que les règlements d'emprunt suivants ont été approuvés :

- Règlement 694 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 37 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Cèdres ;
- Règlement 695 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 31 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Monts ;
- Règlement 696 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 98 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de la Rampe et de la première partie du chemin de la Coulée ;
- Règlement 697 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 58 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin du Ravin.

Information

Monsieur le maire Michel Beaulieu explique les motifs de démission du conseiller François Girard à l'assemblée, soit l'acceptation d'un nouvel emploi incompatible avec la fonction d'élu à titre de directeur de la nouvelle unité de déontologie des élus municipaux au gouvernement du Québec.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2018 totalisant une somme de 2 733 528,12 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- États des revenus et dépenses du mois d'octobre
- États des revenus et dépenses semestriels
- Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2018

Adoption

- Calendrier des séances du conseil 2019
- Règlement général 701 – Règlement modifiant les clauses de taxation de différents règlements d'emprunt reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout
- Subvention discrétionnaire du conseil accordée à la Corporation de l'Aqueduc communautaire de la Vallée autrichienne
- Nomination de lieutenant
- Modification du statut d'emploi de Monsieur Nicolas Couture
- Application du Règlement 655 et municipalisation de chemins
- Règlement d'urbanisme 09-197-01 – Règlement modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro 09-197 afin d'alléger la procédure sur la publication des avis publics

Autorisation

- Réclamation Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande de paiement 2018
- Renouvellement du mandat d'achat de carburant par l'UMQ pour 2019 à 2022

Autorisation de dépenses

- Étude de problématique des eaux pluviales – Secteurs inondés
- Travaux de réparation de la pelle mécanique sur roues Caterpillar
- Voyage protocolaire du pacte d'amitié à Grand-Bornand, France
- Déneigement et gestion du stationnement du parc du Saisonnier
- Lac-Beauport en neige 2019
- Soirée reconnaissance des employés 2018
- Achat de conteneurs pour les matières résiduelles
- Mise aux normes – Refuges et relais du parc des Sentiers-du-Moulin

Autorisation de mandat

- Serge Lessard c. Syndicat des copropriétaires Entourage sur-le-Lac et All
- Guy Gosselin c. Municipalité de Lac-Beauport – Droits de l'homme
- Conception d'un dispositif de protection contre la foudre pour l'usine de traitement des eaux usées
- Déneigement du stationnement du parc des Sentiers-du-Moulin – Saison 2018-2019
- Réfection du revêtement extérieur - Centre communautaire – Aucun mandat octroyé

Autorisation de paiement

- Remboursement de dépenses de Mme Hélène Bergeron pour l'acquisition du texte de loi « Code municipal »
- Prolongement de l'égout sanitaire du chemin de la Huche et du chemin du Tour-du-Lac Sud - Travaux supplémentaires

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Demande de permis pour l'aménagement de la piste de ski au parc des Sentiers-du-Moulin

Autorisation protocole d'entente/événements

- Pond Hockey 2019

Engagement

- Inspecteur et patrouilleur de neige
- Coordonnateur aux loisirs – remplacement maternité
- Pompier temps partiel
- Secrétaire-réceptionniste – temps partiel

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2018

Adoption

- Achat publication de Noël - Écho du Lac

Autorisation

- Enseignes directionnelles - Développement Exalt

Autorisation de dépenses

- Réparation pelle mécanique (pépine)

Autorisation de signature

- Acquisition d'une partie du lot 1 33 756 – chemin des Chaumières
- Acquisition d'une partie du lot 1 820 923 – chemin des Chaumières
- Acquisition d'une partie des lots 1 821 222 et 1 821 813 – chemin du Rivage

Calendrier des collectes

Décembre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Janvier 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- Sapins

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Notre piscine se fait vieille et nécessite encore une fois un entretien. Cela nous oblige malheureusement à fermer l'accès temporairement, et ce, dès la fin de la session d'automne. Ainsi, prenez note qu'aucun bain libre ne sera offert durant la période des Fêtes 2018-2019. De plus, la programmation pour les cours de la session d'hiver sera annoncée plus tard en janvier 2019, selon l'état de la situation. Nous vous invitons donc à surveiller notre site Internet. Les informations seront également transmises par la plateforme Voilà!.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 849-7141, poste 244.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS L'AVANTAGE DE LES FAIRE EN LIGNE

Vous pouvez faire vos inscriptions aux activités de loisirs en ligne. Pendant que certains font la file d'attente, ayez l'avantage de vous inscrire rapidement dans le confort de votre foyer.

C'est simple et rapide! Vous devez simplement vous assurer que votre compte est fonctionnel le matin des inscriptions. Puisqu'il y a un délai pour l'approbation, vous devez créer celui-ci avant le 6 décembre 2018.

POUR CE FAIRE, DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

Confiez-nous la tâche de créer votre compte en communiquant avec notre spécialiste Voilà!, M^{me} Stéphane Dallaire. Vous pouvez rejoindre Madame Dallaire sur les heures de bureau en composant le 418 849-7141 au poste 225 ou par courriel à info@lacbeauport.net. Elle se fera un plaisir de vous accompagner dans le processus.

Vous pouvez choisir de faire votre inscription vous-même en vous rendant sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité à lac-beauport.quebec où vous trouverez un lien rapide en haut à droite pour vous permettre d'accéder à la plateforme. Recherchez l'icône Voilà! et cliquez dessus. Vous devez cocher votre intérêt à vous inscrire à des activités de loisirs.

Suite à la création et à l'approbation de votre compte, nous vous invitons à y naviguer un peu avant les inscriptions pour vous familiariser avec celui-ci.

CHAUFFAGE AU BOIS

La saison froide étant déjà commencée, la période de chauffage au bois dans les résidences est assurément commencée aussi. Par conséquent, votre Service de la protection contre l'incendie tient à vous rappeler quelques petits conseils concernant l'usage des appareils de combustion ainsi que la disposition des cendres.

Voici les points à retenir pour un bel hiver et un chauffage sécuritaire de votre résidence :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année ou plus souvent au besoin ;
- Éloignez tous les objets combustibles des appareils de chauffage ;
- Ne surchargez pas l'appareil de chauffage ;
- Utilisez du bois de qualité et bien sec afin d'éviter le plus possible la formation de crésote ;
- Ne brûlez pas de bois recouvert de peinture, de plastique ou autres matières toxiques, car celles-ci favorisent la formation de crésote et dégagent également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder ;
- Faites entrer suffisamment d'air dans l'appareil afin de favoriser une bonne combustion du bois, ce qui diminuera la formation de fumée et de crésote.

Afin de disposer de vos cendres de façon sécuritaire, veuillez respecter les conseils de sécurité suivants :

- Disposez des cendres dans un contenant métallique ;
- Laissez le contenant à l'extérieur et loin de la maison ainsi que des matériaux combustibles (les cendres peuvent rester chaudes durant plusieurs jours).

De plus, si vous possédez un appareil de combustion pour le chauffage, il est fortement conseillé d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone afin de vous protéger de ce gaz très dangereux.

Pour toutes questions, contactez Monsieur Simon Beaulieu, préventionniste, au 418 849-7141, poste 302.

Votre Service de la protection contre l'incendie.



LICENCES ANIMAUX 2019

La Municipalité utilise maintenant la plateforme en ligne Emili. Cette dernière vous permet d'enregistrer et de créer un profil personnalisé pour votre animal. Ainsi, vous pouvez effectuer en ligne l'achat et le renouvellement de sa médaille. Les cartes de crédit acceptées sont American Express, Discover, Mastercard et Visa. Pour vous inscrire, vous devrez vous rendre à l'adresse :

<http://lac-beauport.quebec/animaux> et cliquer sur le logo :



Pour les nouvelles inscriptions, nous vous ferons parvenir la médaille par la poste dans les dix (10) jours ouvrables suivant votre inscription complète. Ce processus permettra à votre animal de conserver son numéro de médaille à

vie. De plus, vous recevrez un courriel de rappel lors du renouvellement annuel.

Si vous le désirez, il y aura toujours possibilité d'effectuer l'achat de la médaille, au coût de 35 \$, en vous présentant à la réception de la mairie située au 65, chemin du Tour-du-Lac. Les modes de paiement acceptés sont : argent, chèque, paiement direct ou carte de crédit (Visa ou Mastercard).

En cas de perte ou de bris de médaille, il vous est possible de vous en procurer une nouvelle au coût de 15 \$.

Notez bien que le service de repérage est aussi offert pour les chats au coût de 35 \$.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous au 418 849-7141, poste 225.



SOYONS VERTS!

2 JANVIER 2019

COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DE RECYCLAGE

En plus de la collecte de recyclage prévue pour le 27 décembre 2018, une collecte supplémentaire, toujours pour le recyclage, aura lieu le 2 janvier 2019. Ainsi, il sera possible de disposer plus facilement des nombreux emballages cadeaux, boîtes de carton et papiers d'emballage.



LES BACS À LA BONNE PLACE ET À LA BONNE HEURE: UN RAPPEL

La collecte des bacs (ordures, recyclage et matières organiques) fait partie du quotidien et du paysage de Lac-Beauport. De manière à réduire l'impact visuel de ces bacs, nous vous invitons à sortir vos différents bacs après 19 h la veille de la collecte et à les enlever dans les 24 heures suivant la vidange des bacs.

Cela contribuera à conserver la propreté et la beauté des routes de la municipalité.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les bacs doivent être déposés en bordure de l'assiette du chemin de manière à permettre le chargement mécanique dans le camion. Les poignées du bac doivent être tournées vers la maison.

En aucun cas, les bacs ne devront être placés sur le chemin ou le trottoir.

Lors d'accumulation de neige, nous demandons votre collaboration pour que vos bacs roulants soient retirés rapidement du bord du chemin afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.

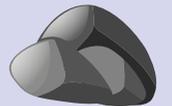


LE BAC BLEU, CE N'EST PAS UNE POUBELLE !

De plus en plus de matières sont acceptées dans le bac bleu pour être valorisées. Les centres de tri travaillent très fort à trouver plus de débouchés pour ces objets dont nous n'avons plus besoin. Toutefois, un fait demeure : certaines matières ne sont pas récupérables et ne devraient pas se retrouver dans le bac bleu. En voici quelques exemples.

MATIÈRES NON RECYCLABLES :

- Porcelaine, céramique, pyrex, ampoule électrique
- Jouets de plastique, toile de piscine
- Bûches, bois
- Ciment, roche, béton
- Sacs de couchage, grille-pain et autres appareils électroménagers
- Mouchoirs et papier essuie-tout



Il peut vous paraître évident que ces matières ne doivent pas se retrouver dans le bac bleu, et pourtant, on en retrouve encore ! Soyez vigilants, et si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous guider !



INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET LES RENOUVELLEMENTS DE CONTRAT D'ENTRETIEN

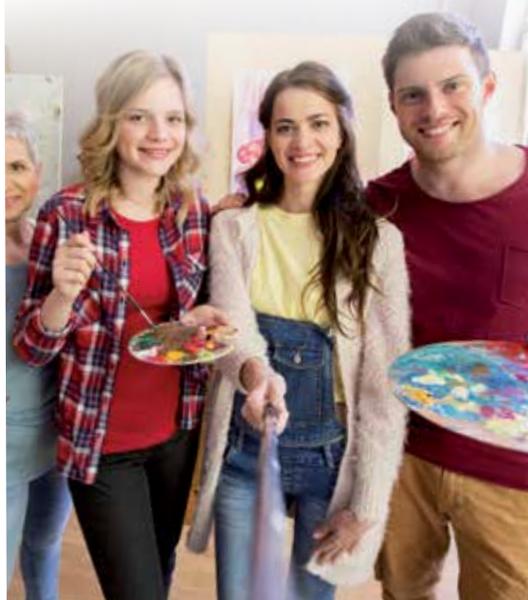
Si votre résidence est équipée d'un système de traitement d'eaux usées de l'un des fabricants suivants : Ecoflo de Premier Tech Aqua, Bionest de Bionest Technologie, Enviro-Septic de DBO Expert ou Bio-B de Berger Environnement, le Règlement provincial sur le traitement des eaux usées (RLRQ.c. Q-2, r.22) exige, à l'article 3.3, que le propriétaire ou l'utilisateur d'un tel système soit lié en tout temps avec le fabricant, son représentant ou un tiers qualifié avec stipulation qu'un entretien annuel minimum du système sera effectué.

Ces contrats expirent le 31 décembre de l'année en cours et doivent être renouvelés afin que le dispositif soit conforme à la réglementation. La même obligation est exigée pour tous les systèmes secondaires avancés ou tertiaires. Assurez-vous que votre contrat d'entretien sera renouvelé avant l'expiration de ce dernier et évitez ainsi les sévères pénalités prévues par le législateur. Sachez que la Municipalité a l'obligation d'appliquer le règlement en question.

Pour toutes informations, communiquez avec l'inspecteur responsable, M. Roger Bouchard, au 418 849-7141, poste 248.



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT



C'est le temps de s'inscrire

AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS !

PROGRAMMATION

DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

HIVER 2019



Inscriptions

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES • Hiver 2019

Période d'inscription :

Résidents :
du 11 au 21 décembre 2018 à compter de 8 h

Non-résidents :
les 19, 20 et 21 décembre 2018 à compter de 8 h

Deux façons de s'inscrire

Inscription en ligne :

Pour vous assurer que votre compte est fonctionnel le matin des inscriptions, vous devez le créer avant le jeudi 6 décembre à 16 h 30, puisqu'un délai d'approbation s'applique. Nous vous conseillons d'être à l'aise de naviguer dans votre compte au moins une semaine avant les inscriptions.

Inscrivez-vous et payez en ligne sur <https://mon.accescite.net/22040/fr-ca/>

* Prendre note que la plateforme d'inscription n'est pas faite pour les iPhone, iPad, etc. Il est préférable de s'inscrire via PC ou MAC.

Mode de paiement en ligne accepté : Visa ou Mastercard seulement

** Afin de suivre l'évolution de la sécurité pour le paiement en ligne et de continuer d'assurer la confidentialité de vos transactions et données, vous devrez utiliser une version récente de votre navigateur pour procéder au paiement en ligne de vos inscriptions. Les navigateurs autorisés sont : Internet Explorer 11, Microsoft Edge, Firefox, Google Chrome, Safari et Opera. Afin de valider la conformité de votre navigateur, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://testssl1.accescite.net/>. Si votre navigateur est conforme, un message s'affichera. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur apparaîtra. Il est alors recommandé de mettre à jour votre navigateur.

Inscription en personne :

Une preuve de résidence doit obligatoirement être présentée avant l'inscription (permis de conduire, compte de taxes ou bail avec carte photo).

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village (2^e étage, porte adjacente à la bibliothèque)

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h

Paiement : chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct

- Seules les inscriptions de la famille immédiate seront traitées
- Aucune inscription par téléphone ou par courriel ne sera traitée

Renseignements généraux

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement par chèque doit être libellé à l'ordre de la « Municipalité de Lac-Beauport » et daté de la journée d'inscription. Le paiement doit se faire en un seul versement.

NON-RÉSIDENTS DE LAC-BEAUPORT

Activités culturelles et sportives : 19, 20 et 21 décembre 2018. Les personnes non-résidentes pourront s'inscrire de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 le mercredi et le jeudi, et de 8 h à 13 h le vendredi. Une tarification supplémentaire de 50 % du coût d'inscription, par activité et par personne, sera appliquée.

Les gens des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pourront s'inscrire aux activités culturelles, sportives et de bien-être au même tarif que les résidents, mais à la date prévue pour les non-résidents, et ce, par téléphone seulement. Les cours aquatiques sont exclus de cette entente.

Les places sont très limitées : premier arrivé, premier inscrit.

CHÈQUE SANS PROVISION OU PAIEMENT BLOQUÉ

Des frais de 35 \$ sont applicables, plus les frais d'intérêt encourus. Le paiement devra alors être effectué en argent ou par paiement direct.

TAXES SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités pour adultes.

PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS

Nous appliquerons la formule du premier arrivé, premier servi.

REMBOURSEMENT

Un remboursement complet sera accordé si le participant annule son inscription avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement ne sera accordé après la date limite d'inscription, à moins d'une raison valable :

- Pour des raisons de santé (blessure ou maladie), d'un

déménagement ou d'un décès, et ce, sur présentation de pièces justificatives (ex. : certificat médical ou bail). Des frais d'administration de 15 % du tarif seront retenus ainsi qu'une somme proportionnelle au nombre de cours ou à la période d'activité ayant eu lieu.

COURS REPORTÉS (JOURS FÉRIÉS ET CONGÉS PÉDAGOGIQUES)

Veuillez noter que les dates de la fin de votre session peuvent varier selon les jours fériés et les congés pédagogiques.

ANNULATION DE CERTAINS COURS

Si nous devons annuler un cours en raison d'un manque de participants, nous communiquerons avec vous par courriel.

La Municipalité de Lac-Beauport se réserve le droit d'annuler toute activité ou séance d'activité et de modifier les horaires. Advenant l'annulation d'une séance d'activité en raison de force majeure ou de circonstances incontrôlables (tempête de neige, bris d'équipement, etc.) et que cette séance ne puisse être reportée à une date ultérieure, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'absence, le participant ne pourra reprendre le cours manqué.

ADRESSES DES LOCAUX

Salle-Philippe-Laroche : 46, chemin du Village
Salle de la Rivière-Jaune : 50, chemin du Village
Chalet des loisirs : 8, chemin de l'école
Club nautique : 219, chemin du Tour-du-Lac
Parc du Brûlé : 78, chemin du Brûlé
Piscine municipale : 78, chemin du Brûlé
Terrain de soccer : 550, chemin du Tour-du-Lac
École Montagnac – bâtiment du Lac (ou Montagnac 1) : 570, chemin du Tour-du-Lac
École Montagnac – bâtiment de la Montagne (ou Montagnac 2) : 39, chemin des Épinettes

À noter qu'il y a un stationnement disponible pour tous nos locaux.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

www.lac-beauport.quebec

Pour des informations concernant la programmation régulière, contactez Marianne Côté-Allard au 418 849-7141, poste 242, ou par courriel : mcote-allard@lacbeauport.net

Pour des informations concernant la programmation aquatique, contactez Marie-Pierre Tremblay au 418 849-7141, poste 2, option 4, ou par courriel : mptremblay@lacbeauport.net

Pour des informations concernant les comptes en ligne ou pour la procédure d'inscription, contactez la réception du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 849-7141, poste 244

ACCÈS-LOISIRS LAC-BEAUPORT

La Municipalité adhère maintenant au programme Accès-Loisirs

Le programme Accès-Loisirs ...

- a été conçu pour les familles, les enfants et les personnes seules qui vivent une situation de faible revenu ;
- offre une variété d'activités s'adressant à tous les âges ;
- offre des loisirs gratuitement.



Inscription pour la session d'hiver

Dates : le 10 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le 11 janvier de 8 h à 13 h.

Endroit : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire situé au 50, chemin du Village.

L'offre d'activités sera disponible seulement la journée des inscriptions. Elle sera proposée à partir des activités de la programmation des activités de l'hiver 2019.

Qui est admissible ?

Pour être admissible, le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil indiqué dans le tableau ci-dessous, selon le nombre de personnes dans votre famille. Vous devez obligatoirement être résident de la Municipalité de Lac-Beauport.

Tableau de seuil de revenu selon Statistique Canada 2017 :

1 personne	25 338 \$
2 personnes	31 544 \$
3 personnes	38 780 \$
4 personnes	47 084 \$
5 personnes	53 402 \$
6 personnes	60 228 \$
7 personnes	67 055 \$

Pour en bénéficier, vous devez vous rendre sur place et vous inscrire en présentant une preuve de revenu obligatoire (carte d'aide sociale, rapport d'impôt ou feuillet de la Régie des rentes) indiquant votre revenu familial et le nombre d'enfants à charge, ainsi qu'une preuve de résidence.



ACTIVITÉS JEUNESSE (0-17 ANS)




Les activités suivies d'un autobus sont offertes directement après les classes. La Municipalité assurera la présence d'un responsable pour accompagner le groupe entre l'école et le site de l'activité. Afin de permettre aux enfants de l'école Montagnac - bâtiment de la Montagne de profiter des activités parascolaires, une navette sera organisée pour ces élèves. Les parents devront venir chercher leurs enfants après l'activité à l'école Montagnac - **bâtiment du Lac**. Si vous devez recourir au **service de garde, votre enfant sera accueilli par le service de garde de l'école Montagnac – bâtiment du Lac, en l'inscrivant au service de son école respective.**

activités culturelles

ANGLAIS – ENGLISH 4 FUN !

Vous voulez favoriser l'apprentissage de l'anglais de votre enfant ? Que ce soit pour l'initier à la langue ou pour perfectionner ses compétences linguistiques, votre enfant profitera d'une approche amusante et communicative sous forme de jeux, de chansons et de bricolages. Les cours se dérouleront uniquement en anglais et ils seront offerts par Ms. Josey, spécialiste d'anglais intensif à l'école Montagnac.

Responsables : Camilla Josey et Flora Hanfield

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Maternelle et 1 ^{re} année	Lundi, de 15 h 40 à 16 h 40	Montagnac 1	14 janvier (pas de cours le 4 mars)	10 semaines	92 \$
2 ^e à 4 ^e année	Mercredi, de 15 h 40 à 16 h 40		16 janvier (pas de cours le 6 mars)		92 \$

TAM-TAM JAM ET DÉCOUVERTE DES PERCUSSIONS DU MONDE

Tu aimes la musique et tu as le goût de t'éclater ? Viens apprendre les rudiments des percussions tout en t'amusant et en découvrant leur fabrication. Chaque semaine, nous découvrirons un nouvel instrument de percussion en apprenant ses rudiments et la manière de le fabriquer. **Les instruments sont fournis. Spectacle le 27 mars.**

Responsable : Studio Percu Dance

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Maternelle à 6 ^e année	Mercredi, de 15 h 40 à 16 h 40	Chalet des loisirs	16 janvier (pas de cours le 6 mars)	10 semaines	86 \$

activités sportives

APPRENDRE À PATINER

Votre enfant veut apprendre à patiner ? Vous aimeriez qu'il perfectionne son patinage ? Ce cours est fait pour lui ! Lors des cours, nous verrons les bases du patin ainsi que des conseils pour amener votre enfant à s'améliorer. Un environnement plaisant, respectueux et amusant. **Matériel requis : patins et casque.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
1 ^{re} et 2 ^e année	Dimanche, de 8 h à 9 h	Patinoire du centre communautaire	13 janvier	6 semaines	38 \$

HOCKEY SUR GLACE

Tu veux apprendre à jouer au hockey ? Tu aimerais perfectionner certains aspects de ton jeu ? Ce cours est fait pour toi ! Lors des cours, nous verrons les bases du hockey telles que le contrôle de la rondelle, les passes, la vision du jeu, les tirs, etc. Les cours seront encadrés et amusants afin que chacun puisse avoir du plaisir à pratiquer son sport préféré tout en ayant des conseils pertinents. **Matériel requis : patins, casque et bâton de hockey.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
1 ^{re} et 2 ^e année	Dimanche, de 9 h à 10 h	Patinoire du centre communautaire	13 janvier	6 semaines	38 \$
3 ^e et 4 ^e année	Dimanche, de 10 h à 11 h				
5 ^e et 6 ^e année	Dimanche, de 11 h à 12 h				

BASKETBALL

L'école de mini-basketball de Québec est l'endroit tout désigné afin d'apprendre les rudiments du basketball. Les cours sont donnés par de vrais joueurs de basketball qualifiés, pédagogues et surtout passionnés par le sport extraordinaire qu'est le basketball ! **INSCRIPTION avec l'EMBQ par téléphone au 581 741-6658, par courriel au embq@embq.qc.ca ou sur le site web EMBQ.qc.ca.**

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Niv. 1 (1 ^{re} -2 ^e année)	Dimanche, de 8 h 45 à 10 h	Montagnac 1 - Gymnase	27 janvier	10 semaines	135 \$
Niv. 2 (3 ^e -4 ^e année)	Dimanche, de 10 h à 11 h 15				135 \$
Niv. 3 (5 ^e -6 ^e année)	Dimanche, de 11 h 15 à 12 h 45				155 \$

CIRQUE

COURS DE CRÉATION: Cours créatifs où les enfants apprennent différents volets artistiques du cirque. Apprentissage des ateliers de maquillage, conception de balles de jonglerie, apprentissage en maquillage-tatouage temporaire, ateliers d'expression, ateliers de mouvement, création de sculptures humaines, etc.

Responsable : FlipToP

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
3 ^e à 6 ^e année	Jeu, de 15 h 40 à 16 h 40	Chalet des loisirs	17 janvier	10 semaines (pas de cours le 7 mars)	90 \$

CHEERLEADING

MINI: Initiation au *cheerleading* et aux éléments qui y sont liés tels que la danse, les acrobaties, la gymnastique et les sauts. Les mouvements et la routine sont adaptés aux tout-petits. Cours dynamique et beaucoup de plaisir en vue ! **Spectacle le 30 mars.**

TINY RÉCRÉATIF: Discipline sportive qui allie la danse, les acrobaties, la gymnastique et les sauts. Les jeunes vont apprendre les différents termes utilisés en *cheerleading* de même que les règlements spécifiques qui y sont associés. Éléments techniques de niveau I. **Spectacle le 30 mars.**

Responsable : Chantal Paquet

Niveau	Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Mini	Entre 5 et 6 ans	Samedi, de 9 h 30 à 10 h 15	Montagnac 1 - Gymnase	19 janvier (pas de cours le 9 mars)	10 semaines	85 \$
Tiny récréatif	De 7 à 10 ans	Samedi, de 10 h 15 à 11 h 15				105 \$

GYMNASTIQUE

MINI-GYM: Rouler, ramper, grimper et sauter à travers des parcours originaux et diversifiés. Les enfants bougeront et développeront leur imagination, en plus d'apprendre les mouvements de base de la gymnastique. Activité dynamique développée pour les tout-petits. **L'enfant doit avoir 2 ans au début des cours.**

ENFANTINE: Rouler, ramper, grimper et sauter à travers des parcours originaux et diversifiés. Les enfants bougeront et développeront leur imagination, en plus d'apprendre les mouvements de base de la gymnastique. Activité dynamique pour développer la force, l'équilibre et la souplesse.

DÉBUTANT: Ce cours s'adresse à la fois aux élèves qui désirent s'initier à la gymnastique ainsi qu'à ceux qui souhaitent parfaire leurs habiletés. Les enfants évoluent à leur rythme selon leurs capacités. Aucun préalable requis. **Spectacle le 30 mars.**

INTERMÉDIAIRE: Ce cours s'adresse aux élèves qui ont une base en gymnastique et qui sont aptes à réussir la roue et un pont. Les mouvements tels les sauts de main et les renverses avant et arrière seront enseignés et travaillés. **Spectacle le 30 mars.**

AVANCÉ: Ce cours s'adresse aux élèves qui possèdent une base solide en gymnastique et qui sont aptes à réussir des enchaînements de mouvements et la renverse avant ou arrière. Les mouvements tels que les renverses avant et arrière ainsi que les rondades flic-flac seront enseignés et travaillés. **Spectacle le 30 mars.**

PARCOURS NINJA  Parcours et acrobaties spécialement prévus pour les garçons ! Apprentissage de mouvements techniques de sauts et de franchissement d'obstacles, en plus d'une sélection de mouvements au sol (roues, roulades et *powermoves*) et de mouvements acrobatiques plus complexes, comme des *wall flip* et des *backflip*. Un cours stimulant qui se déroule en toute sécurité ! **Spectacle le 30 mars.**

Responsable : Chantal Paquet

Niveau	Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Mini-gym	Entre 2 et 3 ans	Samedi, de 8 h 45 à 9 h 30	Montagnac 1 - Gymnase	19 janvier (pas de cours le 9 mars)	10 semaines	65 \$
Mini-gym		Samedi, de 9 h 30 à 10 h 15				65 \$
Enfantine	Entre 4 et 5 ans	Samedi, de 10 h 15 à 11 h 15				85 \$
Débutant	De 5 à 7 ans	Samedi, de 11 h 15 à 12 h 15				85 \$
Intermédiaire	De 6 à 9 ans	Samedi, de 12 h 15 à 13 h 15				85 \$
Avancé	De 8 à 12 ans	Samedi, de 13 h 15 à 14 h 15				85 \$
Parcours ninja	De 6 à 9 ans	Samedi, de 13 h 15 à 14 h 15	85 \$			



JAZZ

Les cours de danse jazz sont basés sur la technique Simonson, qui est la méthode la plus reconnue et la plus pratiquée. Ce style de danse s'exécute sur de la musique rythmée et souvent populaire. Le style jazz permet de travailler la souplesse, la puissance et la coordination. **Les élèves doivent porter des vêtements noirs ajustés. Spectacle le 30 mars.**

Responsable : Chantal Paquet

Niveau	Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Mini-jazz	Entre 5 et 6 ans	Samedi, de 8 h 30 à 9 h 15	Montagnac 1 - Palestre	19 janvier (pas de cours le 9 mars)	10 semaines	85 \$
Initié	enfants de 8 à 12 ans ayant déjà suivi un cours de danse	Samedi, de 9 h 15 à 10 h 30				130 \$

MULTISPORTS ADOS

Période d'activités sportives diverses offerte aux adolescents : basketball, soccer, ultimate frisbee et autres sports. L'activité est sous la supervision des intervenants de la Maison des Jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport. **Aucune inscription requise. Présentez-vous directement sur place.**

Responsable : Maison des Jeunes Le Cabanon

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
De 11 à 17 ans	Jeudi, de 18 h à 19 h 30	Montagnac 1 - Palestre	17 janvier	10 semaines	Gratuit

TAEKWONDO (JUNIOR)

Les entraîneurs de François L'Heureux développent des athlètes depuis plus de 25 ans sur le territoire de Lac-Beauport. Le taekwondo est un sport olympique qui vous permettra de vous initier aux rudiments du combat. En plus d'être une excellente activité physique, cet art martial favorise la concentration, la discipline et le dépassement de soi.

Chaque saison, les entraîneurs du club offrent un service d'accompagnement gratuit aux adeptes qui sont intéressés à participer aux compétitions régionales et provinciales. Plusieurs athlètes de François L'Heureux ont d'ailleurs remporté des championnats provinciaux, nationaux et internationaux. La pratique de ce sport à des fins uniquement récréatives est elle aussi possible selon votre intérêt. Les novices comme les plus expérimentés sont toujours les bienvenus !

Que ce soit pour te dépasser, vivre des émotions fortes ou simplement pour t'amuser, viens pratiquer le taekwondo à Lac-Beauport !

Frais d'affiliation, d'examen et d'équipements en sus.

Responsable : François L'Heureux, 418 261-1777

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	10 semaines	100 \$
2 fois/semaine	+ 1 semaine supplémentaire	135 \$
3 fois/semaine	si examen	150 \$

Horaire	Niveau	Lieu	Début
Lundi De 18 h 15 à 19 h 15	Junior débutant blanche	Montagnac 2 - Gymnase	14 janvier (pas de cours le 4 mars)
Mardi De 18 h à 19 h De 19 h à 20 h	Junior jaune à jaune II		15 janvier (pas de cours le 5 mars)
	Junior verte à noire		16 janvier (pas de cours le 6 mars)
Mercredi De 18 h à 19 h	Junior verte à noire		
Jeudi De 18 h à 19 h De 19 h à 20 h	Junior jaune à jaune II		19 janvier (pas de cours le 9 mars)
	Junior verte à noire		
Samedi De 8 h 30 à 9 h 30 De 9 h 30 à 10 h 30 De 10 h 30 à 11 h 30	Junior débutant blanche		
	Junior jaune à noire		
	Junior rouge		

activités parents-enfants

LE JEU, QUOI DE MIEUX ?

Vous avez entre 6 et 99 ans ? Vous trouvez que la vie va vite et vous aimeriez déconnecter le temps d'un instant ? C'est simple, venez découvrir ou partager la passion des jeux avec vos proches (amis, voisins, parents avec ou sans leurs enfants, conjoints...) ! Le programme « Le jeu, quoi de mieux ? » vous offrira la possibilité de vous amuser grâce à un animateur passionné et expérimenté qui vous initiera aux jeux de société modernes de tous genres, tout cela dans une ambiance agréable, et surtout, à l'écart du stress de la vie quotidienne !

Responsable : Jean-Philippe Lehuu (jeanphilippelehuu@hotmail.com)

Clientèle	Horaire	Lieu	Dates	Durée	Coût
De 6 à 99 ans	Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30	Salle de la Rivière-Jaune (adjacent à la bibliothèque)	17 janvier, 31 janvier, 14 février, 28 février et 14 mars	5 séances	30 \$

BADMINTON

Activité familiale offerte les dimanches après-midi à l'école Montagnac. Plus d'informations dans la section « Activités sportives adultes »



ACTIVITÉS CULTURELLES

BOÎTE À CHANSONS

Activité musicale où le chant est à l'honneur. Il s'agit ici d'une merveilleuse façon de ressentir les bienfaits de chanter en groupe pour le plaisir ! Ensemble, nous voyagerons à travers un riche répertoire de chansons québécoises (G. Vigneault, R. Charlebois, C. Dubois, Harmonium, Beau Dommage, etc.) et françaises (M. Fugain, C. Aznavour, F. Hardy, J. Dassin, E. Piaf, etc.). Afin d'augmenter le plaisir de chanter, le professeur vous accompagnera à la guitare, et des exemplaires du « Cahier du jour » choisis parmi la collection seront disponibles sur place, pour chaque participant. Ainsi, en ayant accès aux paroles, peut-être redécouvrirez-vous ces chansons ? Alors, si le cœur vous en dit, venez chanter ! Aucune expérience de chant n'est requise.

Responsable : Chantal Lessard

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
50 ans et +	Mercredi, de 19 h à 20 h	Chalet des loisirs	16 janvier	10 semaines	80 \$

TRICOT

Cours de tricot pour débutants et intermédiaires dans lequel nous apprendrons à fabriquer des bas, des tuques et des snood, en plus de voir différents trucs sur le tricot.

Responsable : Nicole Morin

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mercredi, de 19 h à 21 h	Salle de la Rivière-Jaune (adjacent à la bibliothèque)	16 janvier	10 semaines	93 \$





OBÉISSANCE CANINE

Niveau 1 : Vous avez ajouté un membre canin à votre famille ? Vous donnez à votre compagnon à quatre pattes tous les soins et tout l'amour possible, mais il ne semble toujours pas vous comprendre et il n'en fait qu'à sa tête ? Pour sa sécurité et la vôtre, le cours d'obéissance de niveau 1 est là pour vous aider. Apprenez à mieux comprendre votre chien pour qu'il devienne le compagnon idéal de votre famille et de son environnement. Devenez un chef de meute ! Le chien obéissant est un chien qui vit longtemps, un chien c'est pour la vie.

Niveau 2 : Vous avez obtenu votre obéissance de niveau 1 et vous voulez aller plus loin ? Il est temps de passer au niveau 2 pour enraciner l'obéissance afin de pouvoir faire du « sans laisse ». Vous apprendrez des jeux de chien tels le *flyball*, l'initiation à l'agilité et le rallyo.

Responsable: Denis Lamontagne

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Niveau 1	Mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30	Salle Philippe-Laroche	16 janvier	8 semaines	105 \$
Niveau 2	Mercredi, de 20 h à 21 h			10 semaines	120 \$

QI GONG (YOGA CHINOIS)

Exercice de santé qui, tout comme l'acupuncture, s'appuie sur les fondements de la médecine traditionnelle chinoise. Une variété de mouvements lents et harmonieux associés à des méthodes de respiration et de méditation vous fera vivre des soirées remplies de découvertes et de détente. Niveau unique, accessible à tous sans aucun prérequis.

Responsable : Réjean Paquet (energie.tao@yahoo.ca)

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mardi, de 19 h à 20 h	Club nautique	15 janvier	10 semaines (pas de cours le 5 mars)	85 \$

TAI CHI CHUAN – STYLE WU

Percevez votre espace et votre esprit différemment avec cette méditation en mouvement. Une danse lente et harmonieuse guidée par la pleine conscience qui vous apportera équilibre, souplesse et détente. Les racines profondes de cette pratique millénaire vous seront enseignées dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Au programme : révision et continuité de l'apprentissage de la petite forme de Tai Chi de style Wu. Bienvenue aux nouveaux et aux anciens élèves.

Responsable : Réjean Paquet (energie.tao@yahoo.ca)

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mardi, de 20 h 15 à 21 h 15	Club nautique	15 janvier	10 semaines (pas de cours le 5 mars)	102 \$



YOGA ÉGYPTIEN

Le yoga égyptien est une technique corporelle dont l'être d'aujourd'hui peut retirer les plus grands bienfaits. Les postures pharaoniques permettent une prise de conscience progressive du corps et conduisent à une autocorrection physique et psychique. L'action du yoga égyptien sur l'axe vertébral est spectaculaire.

Professeure formée en Inde

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mercredi, de 9 h à 10 h 15	Club nautique	16 janvier (pas de cours le 6 mars)	10 semaines	110 \$

YOGA NIDRA

Le yoga nidra nous apprend, dans un premier temps, à nous relaxer. Il permet d'accroître la prise de conscience et la perception de l'être profond. Il développe l'intuition, combat l'insomnie et délie les tensions physiques, mentales et émotionnelles. Le yoga nidra est une superbe technique de détente du cerveau et, à ce titre, la relaxation générale qu'il apporte est très puissante.

Professeure formée en Inde

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Débutant	Mercredi, de 10 h 15 à 11 h 45	Club nautique	16 janvier (pas de cours le 6 mars)	10 semaines	115 \$
Intermédiaire	Jeudi, de 17 h 30 à 19 h		17 janvier (pas de cours le 7 mars)		115 \$

YOGA RESTAURATEUR

Forme moderne du yoga adaptée tant à notre vie sédentaire qu'à des entraînements sportifs ou à des professions incluant répétitions de mouvements ou déséquilibre postural ; ce yoga nous fait prendre conscience des endroits qui posent problème dans notre corps. Les exercices proposés permettent de renforcer notre corps et de lui redonner toute la mobilité dont il a besoin. Le corps s'ajuste par la pratique variée qui met l'accent sur différentes régions (hanches, épaules, abdominaux, etc.). Ce cours dynamique nous fait travailler en renforcement musculaire et en assouplissement.

Professeure formée en Inde

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Jeudi, de 16 h 15 à 17 h 30	Club nautique	17 janvier (pas de cours le 7 mars)	10 semaines	110 \$

YOGA TRADITIONNEL

Le Hatha-yoga peut se définir comme une pratique posturale incluant les asanas. Ces positions spécifiques du corps améliorent notre énergie vitale, développent la maîtrise du corps et du mental. Grâce au travail respiratoire, il nous ouvre à de plus hauts états de conscience.

Professeure formée en Inde

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Jeudi, de 19 h à 20 h 15	Club nautique	17 janvier (pas de cours le 7 mars)	10 semaines	110 \$

YOGA À LA CARTE Nouveau

Ateliers spécifiques à la carte s'adressant à tous. Aucune expérience n'est requise en yoga, même si des pratiquants de longue date y trouveront également leur compte. L'atelier se donnera dès que le nombre minimal de six inscriptions sera atteint. **Pour participer, vous devez vous inscrire (en ligne ou au comptoir) au maximum une semaine avant le cours.**

ATELIER 1 - Pédagogie et pratique du yoga des pharaons : Nous y verrons la pédagogie, l'histoire et la pratique du yoga égyptien. Il s'agit d'un magnifique atelier postural qui permet d'en apprendre plus sur le yoga à travers cette civilisation pharaonique !

ATELIER 2 - Abdos 1 : Venez en apprendre plus sur le rôle des abdos profonds et pratiquer des exercices qui, outre les abdos, vont renforcer votre dos, stabiliser votre corps et améliorer vos fonctions digestives et respiratoires.

ATELIER 3 - La respiration : notre souffle de vie 1 : Un puissant moyen de transformation et d'évolution.

ATELIER 4 - Abdos 2 : Approfondissement des apprentissages de l'atelier « Abdos 1 ». L'inscription est possible même si vous n'avez pas suivi le premier cours.

ATELIER 5 - La respiration : notre souffle de vie 2 : Approfondissement des apprentissages de l'atelier de respiration 1. L'inscription est possible même si vous n'avez pas suivi le premier cours.

ATELIER 6 - Somayoga, venez prendre soin de votre dos : Venez-vous défaire de vos tensions chroniques via des exercices sensori-moteurs et apprenez les techniques d'auto ajustement de votre colonne vertébrale.

Forfaits	Coût
1 atelier	45 \$
Ateliers supplémentaires	35 \$/atelier
6 ateliers	200 \$



YOGA À LA CARTE Nouveau (SUITE)

Cours	Date	Heure	Lieu	Coût
Atelier 1	15 janvier	Mardi, de 9 h à 11 h 45	Salle Philippe-Laroche	45 \$ par atelier
Atelier 2	29 janvier			
Atelier 3	12 février			
Atelier 4	26 février			
Atelier 5	12 mars			
Atelier 6	26 mars			



BADMINTON

Viens jouer sur un des 3 terrains de l'école Montagnac ! Les volants sont fournis.

RÉCRÉATIF : Période de badminton libre ouverte à tous. Les familles sont les bienvenues (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ : Période de jeu en double offerte aux joueurs dont le calibre est suffisamment élevé pour faire des matchs compétitifs (autrement, la période du dimanche est plus pour vous). Les joueurs présents se mêlent pour faire des matchs en double.

Responsables : Guy Lapierre (jeudi) et Marc Dumont (dimanche)

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Intermédiaire et avancé	Jeudi, de 20 h à 22 h	Montagnac 1 - Gymnase	17 janvier	10 semaines (pas de cours le 21 février)	40 \$
Récréatif	Dimanche, de 13 h 15 à 15 h 15		20 janvier	10 semaines (pas de cours le 3 mars)	40 \$
Payable à la fois					5 \$

NAGINATA Nouveau

Cette discipline nommée « escrime à la lance japonaise » doit son nom à l'arme en hêtre et en bambou (la naginata) de 2,20 mètres avec laquelle on pratique. À l'origine, cette arme était utilisée par les samourais à pied, les moines et les femmes au Japon. La pratique se fait pieds nus, en kimono et hakama (au début, on pratique en tee-shirt et jogging). Les cours s'organisent en deux temps : un temps de pratique sans armure pour l'apprentissage des bases du maniement de l'arme dans l'espace, la technique et les katas, et un temps de pratique avec armure pour l'apprentissage du combat. Trois fondamentaux sont explorés en cours : la technique, la posture et l'énergie. On peut pratiquer le Naginata à tout âge. C'est aujourd'hui une discipline d'art martial mixte : hommes, femmes et enfants à partir de 12 ans sont les bienvenus.

Venez essayer !

Responsable : Philippe Mercier, 2^e DAN internationale

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	10 semaines	100 \$
2 fois/semaine		120 \$

Niveau	Horaire	Lieu	Début
Tous (12 ans et +)	Vendredi, de 19 h 30 à 21 h	Montagnac 1 - Palestre	18 janvier (pas de cours le 8 mars)
	Samedi, de 11 h 45 à 13 h 15		19 janvier (pas de cours le 9 mars)

PICKLEBALL Nouveau

Le Pickleball est un sport de raquette pour tous les âges, tel un mini-tennis. Ce sport se pratique sur un terrain de badminton avec des règlements qui s'inspirent à la fois du tennis, du badminton et du ping-pong. Facile à apprendre, il est amusant, développe les réflexes et fait bouger pour garder la santé. Il est beaucoup plus facile à pratiquer et est surtout moins exigeant pour les muscles et les articulations.

Responsables : Josée Tremblay et Louise Thériault

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
40 ans et +	Mercredi, de 18 h à 19 h 45	Montagnac 1 - Gymnase	16 janvier (pas de cours le 6 mars)	10 semaines	60 \$

TAEKWONDO (ADULTE)

Les entraîneurs de François L'Heureux développent des athlètes depuis plus de 25 ans sur le territoire de Lac-Beauport. Le taekwondo est un sport olympique qui vous permettra de vous initier aux rudiments du combat. En plus d'être une excellente activité physique, cet art martial favorise la concentration, la discipline et le dépassement de soi.

Chaque saison, les entraîneurs du club offrent un service d'accompagnement gratuit aux adeptes qui sont intéressés à participer aux compétitions régionales et provinciales. Plusieurs athlètes de François L'Heureux ont d'ailleurs remporté des championnats provinciaux, nationaux et internationaux. La pratique de ce sport à des fins uniquement récréatives est, elle aussi, possible selon votre intérêt. Les novices comme les plus expérimentés sont toujours les bienvenus !

Que ce soit pour te dépasser, vivre des émotions fortes ou simplement pour t'amuser, viens pratiquer le taekwondo à Lac-Beauport.

Frais d'affiliation, d'examen et d'équipements en sus.

Responsable : François L'Heureux, 418 261-1777

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	10 semaines + 1 semaine supplémentaire si examen	100 \$
2 fois/semaine		135 \$

Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte - débutant et avancé	Lundi, de 19 h 15 à 20 h 45	Montagnac 2 - Gymnase	14 janvier (pas de cours le 4 mars)
	Mercredi, de 19 h à 20 h 30		16 janvier (pas de cours le 6 mars)
Adulte - Rouge	Samedi, de 10 h 30 à 11 h 30		19 janvier (pas de cours le 9 mars)

VIACTIVE Nouveau

Le programme VIACTIVE a été créé par Kino Québec et est offert gratuitement aux personnes de 50 ans et plus. La plupart des séances d'exercices s'effectuent avec une musique entraînante qui donne le goût de bouger. Ce programme offre une variété d'exercices axés sur le plaisir et le jeu qui favorisent l'équilibre et le mouvement. Les séances VIACTIVE sont animées par des bénévoles ayant reçu une formation. L'activité physique aide à se sentir bien. Plus vous bougez, plus vous gagnez en mieux-être !

Responsables : Michel Després et Réjeanne Bergeron

Niveau	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
50 ans et +	Mercredi, de 9 h 30 à 10 h 30	Salle Philippe-Laroche	23 janvier	9 semaines (pas de cours le 6 mars)	Gratuit

conditionnement physique

MARCHE NORDIQUE

La marche nordique se pratique quatre saisons, en sentiers ou dans la rue. La technique finlandaise rappelle le mouvement du ski de fond et contribue donc à entraîner le haut du corps (tronc, épaules, bras) tout en augmentant le travail cardiovasculaire. C'est un entraînement complet, non violent pour les articulations et qui se déroule au grand air. Bienvenue à tous ! **Des bâtons de marche sont prêts.**

Responsable : Any Rouleau

Clientèle	Horaire	Lieu	Début	Durée	Coût
Adulte	Mercredi, de 13 h 30 à 14 h 30	Stationnement du centre communautaire	16 janvier (pas de cours le 6 mars)	8 semaines	92 \$

PILATES AU SOL

La méthode Pilates permet de raffermir et de tonifier les muscles de l'abdomen, de la colonne vertébrale, des fessiers et du bassin dans le but de favoriser un bon maintien de l'ensemble du corps. Par cette méthode, on renforce les muscles trop faibles et on décontracte les muscles trop tendus. Le rythme de la respiration est aussi pris en considération. Le résultat : un corps droit, musclé, équilibré et agile, libre de vieilles tensions et prêt à assumer de nouvelles initiatives.

Niveau 1 : Initiation aux principes et méthodes Pilates.

Niveau 2 : Connaître et être capable d'appliquer les six principes de base de la méthode Pilates ainsi que les exercices de niveau 1. Pour s'inscrire au niveau 2, il est obligatoire d'avoir déjà suivi au minimum une session de cours de Pilates.

Responsables : Suzie Fecteau et Diane Bronsard

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	10 semaines	85 \$
2 fois/semaine		125 \$
3 fois/semaine		150 \$
4 fois/semaine		170 \$

Niveau	Horaire	Professeure	Lieu	Début
Adulte - Niv. 1	Lundi, de 18 h 30 à 19 h 30	Suzie Fecteau	Club nautique	14 janvier (pas de cours le 4 mars)
	Mardi, de 10 h 30 à 11 h 30			15 janvier (pas de cours le 5 mars)
Adulte - Niv. 2	Mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30	Diane Bronsard		16 janvier (pas de cours le 6 mars)
	Samedi, de 9 h 30 à 10 h 30			19 janvier (pas de cours le 9 mars)



activités d'Isabelle Gagné

Les coûts pour les cours de HITT, de Stretching et de Zumba sont les suivants :

Forfaits	Durée	Coût
1 fois/semaine	10 semaines	80 \$
2 fois/semaine		140 \$
3 fois/semaine		200 \$
Cours supplémentaire au-delà de 3 fois/semaine		40 \$/cours

ENTRAÎNEMENT HITT

L'entraînement en petits groupes est la solution parfaite si vous cherchez l'énergie d'un groupe avec une approche personnalisée à votre entraînement. Les petits groupes seront constitués de 6 à 12 personnes. Chaque semaine, vous aurez la possibilité de participer à 3 cours en petits groupes. Ces cours spécialisés seront axés sur le développement de vos aptitudes personnelles.

CIRCUIT-FIT : Entraînement à haute intensité qui travaille simultanément le cardio-vasculaire et la musculation.

CARDIO-CORE : Entraînement mettant l'accent sur la ceinture abdominale.

CARDIO-HITT : Entraînement à haute intensité sur des parcours extérieurs.

Responsable : Isabelle Gagné

Clientèle	Horaire	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Circuit-fit	Lundi, de 8 h 30 à 9 h 30	Club nautique	14 janvier (pas de cours le 4 mars)
	Cardio-core	Jeudi, de 8 h 30 à 9 h 30	Club nautique	17 janvier (pas de cours le 7 mars)
	Cardio-HITT extérieur	Vendredi, de 8 h 15 à 9 h 15	Terrain de soccer	18 janvier (pas de cours le 8 mars)

STRETCHING ET POSTURE (ESSETRICS APPRENTIS)

Méthode d'exercices douce ayant pour objectif de maintenir ou d'améliorer la flexibilité générale et la posture en assurant une meilleure souplesse de l'ensemble de la chaîne musculaire et en dégageant les articulations. Les séquences de mouvements fluides et souples permettront d'améliorer la posture générale, d'allonger et de renforcer le corps ainsi que de retrouver une liberté de mouvement. Veuillez noter qu'une partie des exercices se fait au sol. Le cours s'adresse aux débutants. Un beau moment à s'accorder dans la bonne humeur.

Responsable : Isabelle Gagné

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Mercredi, de 10 h à 11 h	Chalet des loisirs	16 janvier (pas de cours le 6 mars)

ZUMBA

Entraînement s'appuyant sur des rythmes et chorégraphies inspirés de danses latines, hip-hop, funk, africaines et plus encore. Tout pour rendre votre entraînement amusant et très original. Vous n'aurez même pas l'impression de vous entraîner !

PARTY ZUMBA : Réservez vos mardis soirs pour faire les Zumba-party avec Mélanie et Isabelle ! Ces deux professeures de Zumba enflammées vous feront danser sur les rythmes du monde et les classiques de la pop. Que le party commence !

ZUMBA GOLD : Ce cours reprend la pétillante formule Zumba en modifiant les mouvements afin de s'adapter aux besoins des seniors actifs, ainsi qu'à ceux qui commencent leur aventure vers un style de vie plus sain.

Responsable : Isabelle Gagné

Clientèle	Horaire	Lieu	Début
Zumba	Mercredi, de 9 h à 10 h	Chalet des loisirs	16 janvier (pas de cours le 6 mars)
Party Zumba	Mardi, de 19 h à 20 h	Salle Philippe-Laroche	15 janvier (pas de cours le 5 mars)
Zumba Gold	Mardi, de 9 h à 10 h	Club nautique	15 janvier (pas de cours le 5 mars)
	Vendredi, de 9 h 30 à 10 h 30		18 janvier (pas de cours le 8 mars)

activités de Karine Giguère

INSCRIPTION : seulement par Internet et par carte de crédit au www.metabolisme-entrainement.com. Aucune inscription ne sera prise par la Municipalité de Lac-Beauport.

Les coûts pour les cours d'entraînement physique sont les suivants :

Forfaits	Durée	Coût
10 cours	10 semaines	90 \$
20 cours		160 \$
30 cours et plus (illimité)		210 \$

CIRCUIT MUSCULAIRE

Entraînement en circuit favorisant le tonus et le renforcement de tous les muscles du corps. Les exercices peuvent être ajustés en fonction de vos capacités, que vous soyez débutant ou avancé. Un bon cours pour compléter votre entraînement de cardio.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Tous	Mardi, de 20 h à 21 h	Montagnac 1 - Palestre	15 janvier (pas de cours le 5 mars)

ENTRAÎNEMENT PLEIN AIR EN RAQUETTES

Entraînements variés sur circuits extérieurs pour tous les niveaux. Parcours en raquettes cardio-musculaire parfois en forêt, parfois sur le lac Beauport. Le cours se donne à l'extérieur, beau temps, mauvais temps. Des entraînements qui nous donnent de l'énergie. **Apportez votre lampe frontale.**

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Tous	Mardi, de 18 h 45 à 19 h 45	Club nautique	15 janvier (pas de cours le 5 mars)
Adulte	Tous	Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45	Entrée principale Entourage sur-le-Lac	17 janvier (pas de cours le 7 mars)

FORCE ET SOUPLESSE (ESSETRICS)

Essentrics mise sur des exercices qui mettent l'accent sur la contraction pendant la phase d'allongement du muscle, ce qui a pour effet de renforcer le muscle et de l'allonger, permettant ainsi de développer un corps mince et ferme. Ces exercices tonifient le corps de la tête aux pieds et amincissent la taille, les hanches ainsi que le ventre, tout en améliorant la flexibilité et la posture. Cette technique peut aussi apporter souplesse et flexibilité aux plus sédentaires tout en prévenant les blessures des plus grands amateurs de sport.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Débutant à intermédiaire	Lundi, de 19 h 45 à 20 h 45	Montagnac 1 - Palestre	14 janvier (pas de cours le 4 mars)



Inscrivez-vous à



dès aujourd'hui !

pour tout savoir ce qui se passe dans votre municipalité

Rendez-vous sur le lac-beauport.quebec pour vous inscrire

Plomberie Gagnon.ca

418-802-0898

Estimation gratuite

Inspection par caméra

Service Urgence

CMMTQ

Licence RBQ : 5723-3355-01

- Entretien / Réparation
- Renovation / Modifications
- Débouchage / Installation de Drains
- Pompes / Puits
- Chauffage
- Installation neuve
- Dégel de tuyauterie
- Système de filtration
- Clapet anti-refoulement
- Installation Lave-vaisselle



LÈVE-TÔT ÉNERGISANT (ESPADRILLES)

Entraînements variés sur circuits extérieurs de niveau intermédiaire à avancé. Des variations pour les exercices sont proposées pour les différents niveaux. Le cours se donne à l'extérieur, beau temps, mauvais temps. Course à pied et circuits musculaires sur différents parcours. Venez profiter de l'air et des paysages de Lac-Beauport par le biais d'un entraînement efficace.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Intermédiaire à avancé	Tous	Vendredi, de 8 h à 8 h 50	Devant Entourage	18 janvier (pas de cours le 8 mars)

POUND

Venu directement de la Californie, le pound a été créé par deux ex-athlètes et batteuses (*drum*). C'est un entraînement de haute intensité qui travaille le cardio, la force et le tonus musculaire avec des mouvements inspirés du Pilates et du yoga. La particularité, c'est que nous avons dans les mains des Ripstix, des baguettes deux fois plus lourdes que des baguettes de batterie traditionnelles. Le tapis de yoga nous sert de *drumming pad* et les participants martèlent leurs baguettes entre elles ou au sol sur le rythme de la musique et dans des postures variées. Le résultat est impressionnant. On a vraiment l'impression de faire partie d'un groupe de musique en spectacle sur une grosse scène. C'est un entraînement où l'on fait appel à notre petit côté délinquant et où on se défoule. **Apportez votre tapis.**

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Débutant à intermédiaire	Lundi, de 18 h 45 à 19 h 45	Montagnac 1 - Palestre	14 janvier (pas de cours le 4 mars)

STEP-INTERVALLES

Entraînement cardio-musculaire sur musique avec « Step » par intervalles. La hauteur du « Step » permet de faire un même mouvement à différentes intensités. Tous les niveaux de forme physique peuvent donc y trouver leur compte.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Tous	Samedi, de 10 h 30 à 11 h 30	Montagnac 1 - Palestre	19 janvier (pas de cours le 9 mars)

TURBO

Entraînement cardio-musculaire intense avec beaucoup de sauts. Cours différents chaque semaine, inspirés du *Crossfit*, *Bootcamp*, *Tabata*, *HITT* et plus encore. Un dépassement de soi !

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Avancé	Mercredi, de 19 h 45 à 20 h 45	Montagnac 1 - Palestre	16 janvier (pas de cours le 6 mars)

VINTAGE

Exercices posturaux, d'endurance musculaire et de stretching. Idéal pour l'amélioration ou le maintien d'une bonne condition physique ainsi que pour le soulagement de certains maux chroniques. L'entraînement est adapté en fonction du groupe ; chaque personne peut suivre en fonction de ses capacités.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte, aîné	Tous	Lundi, de 9 h 15 à 10 h 15	Salle Philippe-Laroche	14 janvier (pas de cours le 4 mars)
		Jeu, de 9 h 15 à 10 h 15		16 janvier (pas de cours le 6 mars)

YOGA NEIGE

Le yoga neige est une merveilleuse façon d'apprécier l'hiver, les paysages et le grand air. Postures de yoga et étirements dynamiques sur neige pour se ressourcer. Portez des vêtements d'entraînement techniques pour être à l'aise dans les mouvements. L'idée est de s'amuser tout en profitant de l'hiver.

Clientèle	Niveau	Horaire	Lieu	Début
Adulte	Tous	Samedi, de 9 h 30 à 10 h 10	Devant Entourage	19 janvier (pas de cours le 9 mars)



SECOURISME D'URGENCE+RCR/DEA

Formation de base d'une journée certifiée par la Croix-Rouge. Nous verrons les techniques simples de secourisme et de RCR enseignées dans un environnement interactif et destinées aux personnes qui veulent acquérir des connaissances générales sur le secourisme et la RCR.

Certificat de secourisme d'urgence et RCR/DEA de niveau C, valide pendant trois ans.

Responsable : Médic

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
16 ans et +	Dimanche, de 8 h à 17 h	Salle Philippe-Laroche	3 février	95 \$

PRÊT À RESTER SEUL

Ce cours permet aux jeunes âgés de 9 à 13 ans d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité lorsqu'ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans leur collectivité. Tout le matériel est inclus. **L'enfant doit avoir 9 ans au début du cours ou être en 4^e année du primaire. Apportez un lunch froid !**

Responsable : Médic

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
De 9 à 13 ans	Dimanche, de 9 h à 15 h	Salle Philippe-Laroche	10 février	60 \$

GARDIENS AVERTIS

Cours de gardiens avertis pour les enfants de 11 ans et plus. Grâce à cette formation, les participants apprennent les rudiments du secourisme, acquièrent des compétences en leadership et se sentent plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage. Ils apprennent également quelques trucs pour trouver des clients. Tout le matériel est inclus. **L'enfant doit avoir 11 ans au début du cours ou être en 6^e année du primaire. Apportez un lunch froid et une poupée !**

Responsable : Médic

Clientèle	Horaire	Lieu	Date	Coût
11 ans et +	Dimanche, de 8 h à 16 h 30	Salle Philippe-Laroche	17 février	60 \$



La Municipalité de Lac-Beauport est fière de pouvoir offrir à ses résidents toutes les activités culturelles, sociales, communautaires, récréatives, sportives et de plein air offertes par la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury à un tarif résident. Vous trouverez la programmation complète sur leur site Internet au <http://villestoneham.com/fr/programmes-animations.aspx>. Inscrivez-vous les **19, 20 et 21 décembre** en communiquant, sur les heures d'ouverture, avec le Service des loisirs de Stoneham-et-Tewkesbury au 418 848-2381.

418 849-2657 - LAC-BEAUPORT

19, chemin des Mélézes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-7797
fax: (418) 849-8765
courriel: notaire@helenenotaire.com

Lac-Beauport
Clinique Dentaire
Posan Valois
418 849-7101
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais
Ouvret le jour et le soir



18^E ÉDITION DU CONCOURS « LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE » LES LAURÉATS DÉVOILÉS

C'est jeudi dernier, entouré des finalistes, de leur famille et d'élus, que M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, a dévoilé les lauréats de la 18^e édition du concours « La carte de Noël régionale » lors d'une soirée tenue au Centre communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

LES LAURÉATS DÉVOILÉS

C'est l'œuvre collective « Courtepointe » des étudiants du Service de garde de l'école Alexander-Wolff de Shannon qui a remporté les grands honneurs et qui représentera la carte de Noël que la MRC de La Jacques-Cartier remettra à ses partenaires et collaborateurs. L'œuvre fera l'objet d'une exposition itinérante aux côtés des autres toiles décorées, en plus d'être aussi exposée en permanence dans les bureaux de la MRC.

« C'est la première fois qu'une œuvre de la catégorie Service de garde, qui s'est ajoutée au concours l'année dernière, est choisie grande gagnante », s'est réjoui M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier. « Que ce concours s'implante dans les écoles et qu'il stimule les élèves à être créatifs témoigne de l'importance de mettre de l'avant de telles initiatives », a-t-il renchéri.

La municipalité des Cantons Unis de Stoneham-et-Tewkesbury s'est particulièrement illustrée, alors que quatre artistes ont été récompensés. Les jeunes Félix Therrien et Matilde Sousa se sont distingués dans les catégories Apprentis 5-7 ans et Artistes en herbe 8-9 ans. Alors que l'œuvre de l'adolescente Léonie Bourassa a séduit le comité de sélection dans la catégorie Jeunes talents 12-16 ans, l'artiste expérimentée Suzanne Lemieux a ravi les juges avec son œuvre « Dernière livraison », dans la catégorie Artistes initiés.

Quant aux artistes Ariane Rémillard et Marilyne Bombardier, elles ont vu leur talent récompensé pour une deuxième année consécutive, la première dans la catégorie Artistes juniors 10-11 ans, et la seconde dans la catégorie Artistes de loisir 17 ans et plus.

Le prix Coup de cœur voté par le public a quant à lui été remis à M^{me} Marielle Rioux, de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

MENTIONS SPÉCIALES

Le comité de sélection tient à mettre en lumière les œuvres de Mélodie Fortin et de Sarah Mercier, de Fossambault-sur-le-Lac, ainsi que celle de M^{me} Anne-Marie Bouchard de Shannon. Avec une telle sélection d'œuvres de qualité, la tâche du comité aura été des plus délicates.

UN CONCOURS TOUJOURS AUSSI POPULAIRE

Au total, 135 toiles ont été soumises dans le cadre de cette 18^e édition. « Que la participation soit encore aussi importante après toutes ces années témoigne de la pertinence et de l'attachement des citoyens de la région de La Jacques-Cartier envers le concours « La carte de Noël régionale ». Je félicite les lauréats et finalistes et remercie les 135 artistes de leur participation », a conclu M. Beaulieu, aussi maire de Lac-Beauport.

Visitez le www.mrc.jacques-cartier.com pour connaître les dates de l'exposition mettant en vedette les œuvres récompensées.



Sur la photo : Quelques jeunes du groupe de M^{me} Stéphanie Savoie, du service de garde de l'école Alexander-Wolff à Shannon, entourés de M. Mike-James Noonan, maire de Shannon, M. Jean Perron, maire de Fossambault-sur-le-Lac, M. Brent Montgomery, maire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Lac-Beauport.

AVIS PUBLIC

RELATIF À LA PROPRIÉTÉ DE CERTAINES VOIES OU PARTIES DE VOIES OUVERTES AU PUBLIC

(1^{er} avis conformément à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales)

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

Que la Municipalité de Lac-Beauport entend se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) afin de devenir propriétaire de voies ou de parties de voies ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans et ci-dessous énumérées.

Le texte de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C47.1), est le suivant :

« Art. 72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

- 1° la Municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;
- 2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la Municipalité;
- 3° la Municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
 - a) le texte intégral du présent article;
 - b) une description sommaire de la voie concernée;
 - c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

La deuxième publication doit être faite après le 60^e et au plus tard le 90^e jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la Municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du

bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La Municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

La Municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes. »

DESCRIPTIONS SOMMAIRES DES VOIES CONCERNÉES PAR LE PRÉSENT AVIS :

- Chemin des Cèdres : lot 1 498 177 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec;
- Chemin de la Coulée : lot 1 498 215 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec;
- Chemin de la Rampe : lot 1 498 216 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec;
- Chemin du Rivage : lots 1 822 029 et 1 822 053 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec;
- Chemin des Chaumières : lot 1 833 554 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec;

Avis est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont été accomplies.

Le conseil municipal de Lac-Beauport a adopté, lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, la résolution identifiant les voies ou parties de voies concernées par cette description sommaire.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 7^e jour du mois de décembre 2018.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS LAC-BEAUPORT

ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

INSCRIPTIONS (SUR PLACE)

Le 10 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le 11 janvier de 8 h à 13 h

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurer sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport ;
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil indiqué dans le tableau ;
- Fournir une preuve de revenus lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.).

Les activités offertes dépendent des places restées vacantes. La liste sera disponible le 10 janvier 2019 à nos bureaux.

POINT DE SERVICE

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire situé au 50, chemin du Village (418 849-7141 poste 242).

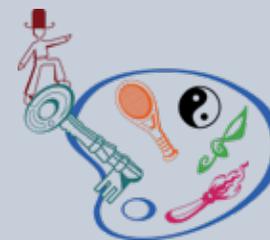


Tableau de seuil de revenu selon Statistique Canada 2017 :

1 personne	25 338 \$
2 personnes	31 544 \$
3 personnes	38 780 \$
4 personnes	47 084 \$
5 personnes	53 402 \$
6 personnes	60 228 \$
7 personnes	67 055 \$

L'HALLOWEEN AU PARC DU BRÛLÉ, UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE !

Près de 1000 personnes sont venues s'amuser au parc hanté du Brûlé le 31 octobre dernier dans une ambiance envoûtante ! La moitié des visiteurs a été courageuse et a affronté le parcours hanté des sentiers du boisé, qui étaient éclairés de flambeaux et habités par des personnages mystérieux.

La Municipalité de Lac-Beauport remercie le IGA Famille Rousseau de Lac-Beauport pour sa contribution en friandises, Chocolats Favoris pour ses guimaves chocolatées délectables, l'école primaire Montagnac pour la décoration des citrouilles, le Centre de plein air le Saisonnier pour ses animations, la Maison des jeunes Le Cabanon pour sa participation ainsi que tous les bénévoles du parcours hanté.

Félicitations à Evelyne Delisle et à Simone Roy de la classe de Sébastien Caron qui ont remporté le prix de participation pour la décoration de leur citrouille, ainsi qu'à Eloïse Villeneuve qui a gagné le tirage suite à sa participation à la chasse au voleur de bonbons. Elles se méritent des friandises de notre partenaire Chocolats Favoris.

À l'an prochain!



Information concernant les patinoires

La Municipalité propose à ses citoyens de profiter des plaisirs de l'hiver en leur offrant trois patinoires sur son territoire.

Pour connaître la date d'ouverture des patinoires, surveillez le site Internet de la Municipalité (www.lac-beauport.quebec).

	Patinoire sur le lac (patin seulement)	Patinoires de la zone communautaire (patin et hockey)
Local de patin chauffé disponible selon les heures d'ouverture des patinoires	Rez-de-chaussée du Club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac)	48, chemin du Village
Surveillance	Des employés assurent la sécurité des usagers sur les heures d'ouverture, et ce, jusqu'à la fin de la semaine de la relâche scolaire, du 4 mars au 8 mars 2019, si la condition de la glace le permet. Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard orange identifié à la Municipalité.	
Stationnement à proximité	Stationnement du parc de la Gentiane, face au Club nautique	Stationnement de la zone communautaire, accessible par le chemin du Village
Autres	Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excréments pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.	



À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

EXPOSITION CONCOURS « LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE »



Il reste quelques jours pour venir à la bibliothèque voir l'exposition des œuvres finalistes du concours « La carte de Noël régionale 2018 » organisé par la MRC de la Jacques-Cartier.

L'exposition se termine le 12 décembre.

Venez admirer cette exposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

ARTISTES RECHERCHÉS POUR EXPOSER À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est à la recherche d'artistes intéressés à exposer leurs oeuvres à la bibliothèque pour l'année 2019, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de photographies, de vitraux ou de tout autre type d'oeuvre. Plusieurs dates sont disponibles.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Claudette Robillard au 418 849-7141, poste 285 ou par courriel à crobillard@lacbeauport.net



HORAIRE DES FÊTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée aux dates suivantes:

Les 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 2018 ainsi que le 1^{er} et le 2 janvier 2019



EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Du 17 décembre 2018 au 13 janvier 2019, la bibliothèque vous invite à l'exposition de Joseph Coccoza.

L'exposition comprendra 21 toiles acryliques de l'artiste résidant de Lac-Beauport.

Monsieur Coccoza a déclaré ceci :

« La plupart de mes peintures sont influencées par l'émotion de la figure humaine ».

« La toile vierge est vraiment un terrain de jeu pour l'imagination ».

« Une peinture peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Il est toujours intéressant, et parfois surprenant, d'entendre d'autres interprétations de mon travail ».

Venez admirer cette exposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

L'ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

June McManus accueillera les tout-petits de moins de 3 ans pour une autre activité « Éveil au monde du livre » sous le thème de Noël

QUAND : le jeudi 13 décembre à 10 h

OÙ : à la bibliothèque l'Écrin au 50, chemin du Village

POUR : les enfants de moins de 3 ans

Activité gratuite

Inscription obligatoire : 418 849-7141, poste 282, ou bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Fournir le nom de l'enfant, son âge ainsi que votre numéro de téléphone.



HEURE DU CONTE DE NOËL

Edwidge, Josée et Hélène préparent une belle activité pour souligner la fête de Noël. Conte de Noël, bricolage, collation et peut-être un invité surprise....

QUAND : le samedi 15 décembre à 10 h

OÙ : à la bibliothèque l'Écrin au 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite – places limitées

Inscription obligatoire avant le 14 décembre : 418 849-7141, poste 282 ou bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone.



VOYAGE DE SPORTS D'HIVER AU GRAND-BORNAND À L'HIVER 2019

4 PLACES ENCORE DISPONIBLES !

Dans le cadre du jumelage et des échanges entre Lac-Beauport, Grand-Bornand et Sevrier en Haute-Savoie, le comité du Pacte d'amitié organise un voyage de sports d'hiver au Grand-Bornand du 18 au 28 janvier 2019.

Osez découvrir des montagnes extraordinaires et des endroits enchanteurs tout en pratiquant vos sports préférés.

Osez créer des liens d'amitié avec des gens exceptionnels.

Si vous détenez un billet de saison du Centre de ski Le Relais, vous bénéficiez de la gratuité pour le ski alpin à la Station de ski du Grand-Bornand sur preuve de résidence à Lac-Beauport.

POUR LE TRANSPORT AÉRIEN

En collaboration avec Voyagercréatif.com, les vols se feront par Air Canada, avec un départ de Québec le 18 janvier pour Genève. L'aéroport n'est qu'à 45 minutes de Grand-Bornand. Le retour de Genève se fera le 28 janvier pour Québec.

POUR L'HÉBERGEMENT

Des forfaits d'une semaine sur les hébergements sont offerts du samedi au vendredi, soit du 19 au 25 janvier. Pour les deux nuits restantes, soit les 26 et 27 janvier, au besoin, les gens seront hébergés dans des familles d'accueil. Les coûts d'hébergement varient pour la semaine selon la formule choisie, soit en chalet, en appartement ou à l'hôtel.

PACTE D'AMITIÉ LAC-BEAUPORT



OSEZ!

NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN OU **FUTURA PAIE LES 2 TAXES**
SANS AUCUN FRAIS

PROFITEZ DU CRÉDIT D'IMPÔT

RÉNOVERT
JUSQU'À 10 000\$



FUTURA
MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES
PERSONNE NE BAT NOS PRIX !
www.portesetfenetresfutura.ca

NOUS AVONS EFFECTUÉS PLUS DE 35,000 INSTALLATIONS DE PORTES ET FENÊTRES DANS DES RÉSIDENCES ET DES IMMEUBLES À REVENUS

QUÉBEC
723, boul. Pierre-Bertrand
(418) 681-1972
(Voisin de Club Piscine)

QUÉBEC
451, rue Frank-Carrel
(418) 681-7272
(Près de l'avenue St-Sacrement et boul. Charest)



LES SOUPERS COMMUNAUTAIRES DE LA MDJ

Saviez-vous que tous les jeudis à la MDJ, ce sont nos soupers communautaires ? Ces derniers sont subventionnés par General Mills par le programme Nutri-Avantage de Repaires Jeunesse. Consultez le menu sur notre page Facebook ou encore directement à la MDJ et viens manger avec nous ! C'est gratuit !



CONGÉ DE NOËL

Veillez prendre note que la Maison des jeunes sera fermée du 22 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclusivement.

L'équipe de la Maison des jeunes vous souhaite un beau congé des Fêtes. Profitez-en pour vous reposer et prendre du temps avec les gens que vous aimez !

POUR NOUS JOINDRE :

418 841-0707

mdjlecabanon@gmail.com

www.facebook.com/mdjlecabanon
Anim Mdj Le Cabanon (Profil FB)



CE N'EST PAS SEULEMENT UN CAMP DE JOUR ET UN CAMP DE VACANCES !

- Location de salles
- Accueil de groupe (corporatif, familial, etc.)
- Hébergement
- Service d'animation
- Fêtes d'enfants
- Et beaucoup plus...



www.lesaisonnier.net
418-849-2821 poste 108
Visitez notre page Facebook !

PREMIER APPEL DE PROJETS FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

La MRC de La Jacques-Cartier est fière d'annoncer le tout premier appel de projets du Fonds de la région de la Capitale-Nationale. Les intéressés ont jusqu'au 8 février, à 12 h, pour déposer leur demande.

CONTRIBUER À L'ESSOR DE LA RÉGION

Annoncé par le gouvernement du Québec, le Fonds de la région de la Capitale-Nationale vise à contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

« Ce nouveau levier économique nous permettra de soutenir financièrement des projets régionaux qui auront, j'en suis convaincu, un effet significatif sur notre territoire et notre milieu de vie », a souligné M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier.

Les personnes souhaitant démarrer une entreprise, les entreprises privées, les coopératives, les organismes à but non lucratif ainsi que les villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier peuvent soumettre leur projet de développement économique dans le cadre de ce nouveau programme d'aide financière.

Pour connaître tous les détails, les critères d'admissibilité et les modalités du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com.



BIBLIOTHÈQUES DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER ON S'Y VOIT BIENTÔT

Avec sa programmation variée pour tous les âges, les bibliothèques de la MRC de La Jacques-Cartier sont beaucoup plus qu'un lieu où emprunter des livres.

Le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Michel Beaulieu, convie d'ailleurs les citoyens à visiter leur bibliothèque municipale et à profiter de l'étendue de son offre. « Les bibliothèques sont un véritable espace de vie qui rassemble, conscientise et façonne l'espace citoyen des villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier », mentionne-t-il.

Plus de détails sur les bibliothèques de la MRC de La Jacques-Cartier au mrc.jacques-cartier.com/1001-histoires.



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Protection contre l'incendie Les Habitations St-Dunstan Greffe et affaires publiques hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Urbanisme, permis et inspections Finances et administration Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasalien llaroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>Lorne Trudel Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics et infrastructures Sécurité routière lornetrudel@lacbeauport.net</p>

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

Une séance extraordinaire du conseil aura lieu le lundi 10 décembre 2018 pour le dépôt du budget. La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 14 janvier 2019. Les 2 séances auront lieu à 19 h, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

Prenez note que la mairie sera fermée du 24 décembre au 4 janvier inclusivement pour le congé des Fêtes.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 238
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PARUTION DE JANVIER :
11 JANVIER 2019

DATE DE TOMBÉE :
13 DÉCEMBRE 2018

PARUTION DE FÉVRIER :
1^{ER} FÉVRIER 2019

DATE DE TOMBÉE :
16 JANVIER 2019